

Ce qui fait ma peine sur le manger, ce sont les surprises de la sensualité; & c'est par là que je crains de devenir impur, & non pas par la qualité des viandes, puisqu'il n'y a nulle sorte d'impureté dans aucune (a): car je sçai que vous permîtes à Noé de manger de toute chair qui peut être propre pour la nourriture de l'homme. Je sçai qu'Elie a mangé de la chair; que saint Jean même, cet homme d'une abstinence si étroite & si admirable, n'a fait nulle difficulté de se nourrir d'animaux, & qu'il n'en a pas esté moins pur; quoique ces animaux dont il vivoit ne fussent que des sauterelles, c'est à dire, des insectes (b); & je sçai au contraire, qu'Esau a perdu ses avantages, pour avoir succombé à l'envie de manger des lentilles (c): que David qui n'avoit désiré qu'un peu d'eau s'en est repenti; & que quand le demon tenta notre Roi, ce ne fut qu'en lui proposant de manger du pain, & non pas de la chair; & enfin que ce ne fut pas pour avoir eu envie de manger de la chair, mais pour s'être abandonné à cette envie, jusques à murmurer contre vous, que le peuple que vous conduisiez dans le desert encourut votre indignation, & merita d'être rejeté.

47. Mais enfin je suis réduit à combattre tous les jours contre l'appetit du boire & du manger, parce que je me trouve tous les jours dans ce besoin, & par consequent exposé aux tentations.

(a) Tout ce que dit S. Augustin dans ce chapitre, sur la liberté de manger de tout, est contre les Manichéens, qui défendoient l'usage de quelque chair que ce pût être, & qui ne permettoient que les fruits & les legumes, comme on a vû dans l'avertissement

(b) Les plus impurs de tous les animaux, s'il y en avoit d'impurs

(c) Cet exemple déconcertoit les Manichéens, qui permettoient ces sortes de mets; car on ne trouve point dans l'Écriture, que personne ait esté puni si severement, pour avoir mangé de la chair, qu'Esau le fut pour avoir mangé des lentilles.